

www.mairie-came.fr

Journal
d'informations
communales

DÉCEMBRE
2015

Lou Coralin

N°44

L o C o r a l i n

le mot d'Humeur

Le temps, le temps, voilà une obsession qui taraude en permanence l'esprit de beaucoup d'humains. Pourquoi disons-nous régulièrement : "je ne vois pas le temps passer", ou encore : "j'ai l'impression de perdre mon temps". Ces expressions sont significatives d'une absence de maîtrise du temps qui nous est disponible. On entendra pourtant dire au sujet de certains agités permanents "il n'aura même pas le temps de mourir". Le plus remarquable dans cette histoire est que ce temps est le même pour tous. Nous devons l'admettre, le temps est purement une organisation personnelle. On ne perd donc jamais de temps, mais on prends du temps pour réaliser les choses... que nous avons décidé d'accomplir. Il faut toutefois reconnaître que ces expressions sont extrêmement pratiques pour nous défausser poliment d'une chose que l'on n'a pas envie de faire : "c'est super, mais moi je n'en aurai pas le temps". De même, l'expression : "d'accord, mais je le ferai quand j'aurai le temps", c'est à dire jamais. A l'aube d'une nouvelle année, sommes-nous décidés à prendre enfin le contrôle de notre temps, ne serait-ce que de temps en temps ? Oui, mais à condition... que nous en ayons le temps, n'est-ce pas ?.

Bonne anade à tous.

Cordialement. YB

■ Sommaire

Edito.....	Page 1
Au Conseil Municipal / État Civil.....	Page 2/3
Les Écoles.....	Page 4/5
Faisons connaissance avec.....	Page 6

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie IRIART - Bardos

Lou Coralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucocalin@orange.fr

Meilleurs Vœux 2016

Année 2015, France 2015 !

Rarement, une nation a été autant exposée au cours d'une même année aux regards du monde. Cette nation c'est la nôtre, la France, et sa capitale Paris.

Des terribles attentats terroristes de janvier et novembre aux engagements mondiaux de lutte contre l'inexorable réchauffement climatique, il semble qu'en 2015 le cœur du Monde ait battu au rythme donné par notre pays. Nous sommes ainsi partagés entre des sentiments de profonde émotion et de légitime fierté.

Pourtant, tout n'y est pas facile, loin de là, et des difficultés sociales et économiques pèsent toujours sur une grande partie de notre population. De l'imprévisible afflux de réfugiés à la recomposition des régions désormais immenses, nous voyons mettre à mal nos repères sociaux et politiques.

Plus près de nous, un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) appelé "Pays Basque" est en train de voir le jour. Notre conseil y a émis un avis favorable. Pourrions-nous y conserver l'identité gasconne de notre territoire ? Il nous faudra faire preuve d'une réelle vigilance.

Sur notre commune, les projets municipaux se poursuivent et les associations nous préparent de nouveaux rendez-vous culturels et sportifs.

J'aurai le plaisir de vous les présenter au cours de la cérémonie des vœux à laquelle je vous convie le Samedi 9 Janvier prochain à 12h00 à la salle des fêtes Georges Bourdalès.

Toute ma reconnaissance va donc aux associations qui animent le village, au personnel communal pleinement dévoué au service des concitoyens et bien sur à vous tous qui participez à votre manière à la vie de la commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur, de joie pour vous et vos familles pour cette nouvelle année 2016.

Le Maire, Bernard Montero

■ Au Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur :
www.mairie-came.fr

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le 06 Octobre, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

Secrétaire : Jean François ESPEL

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 Septembre 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

M. le MAIRE précise que le tarif de la cantine, facturé aux élèves de Bergouey et d'Arancou sera de 4.16€.

Au sujet de la cantine scolaire, M. le Maire, précise que Mr PECASTAING sera le maître d'œuvre pour la finalisation du dossier. Les courriers adressés aux entreprises choisies, seront envoyés semaine 41.

Mr ESPEL, absent lors du début du conseil précédent, précise que la station d'épuration, et le réseau d'assainissement, sont contrôlés et nettoyés systématiquement trois fois dans l'année, et qu'à l'issue de ces interventions, un compte rendu du prestataire est édité. Aussi, le cantonnier en charge de ce poste, effectue hebdomadairement des relevés sur chacun des postes. Globalement, le réseau est bien suivi, et en bon état de fonctionnement.

■ SDEPA - ELECTRIFICATION RURALE - PROGRAMME « FACE AB (Extension souterraine) 2015 »

M. le MAIRE informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au SDEPA, de procéder à l'étude des travaux : Extension BT propriété Damestoy, Madame la Présidente du SDEPA a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui sont confiés à l'Entreprise COPLAND.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser s'élève à 15 046.59 € dont 80 % sont pris en charge par le SDEPA.

Il reste à la charge de la commune 2 416,24 € + 549,15 € de frais de gestion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

• **DÉCIDE** de procéder aux travaux et charge le SDEPA, de l'exécution des travaux.

• **APPROUVE** le montant des travaux, des dépenses à réaliser et le plan de financement de l'opération.

■ REVERSEMENT FPIC (Fond de péréquation)

Avec l'accord des communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Bidache, le solde positif du FPIC (Fonds de péréquation des ressources Intercommunales et Communales) est une recette directement perçue par la Communauté de Communes et ce depuis 2012.

La réglementation a changé cette année. Pour continuer ainsi, une délibération prise avant le 30 juin de chacun des conseils municipaux constituant la Communauté de Communes était nécessaire.

La Commune de Came a délibéré dans ce sens le 2 juin 2015.

Suite à une erreur matérielle survenue dans la délibération d'une commune membre, constatée par la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, la répartition dérogatoire libre ne peut être mise en place pour 2015 et la répartition de droit commun s'applique de fait. Cela a pour conséquences :

- Le FPIC ne peut plus être encaissé directement par la Communauté de Communes du Pays de Bidache ;
- Le FPIC est versé à la Commune de Came ;
- Le prélèvement sera effectué sur la Commune de Came ;
- La Commune de Came doit à nouveau délibérer pour le reversement du solde positif à la Communauté de Communes ;
- Une décision modificative du budget est nécessaire ;
- Le Maire devra établir les écritures comptables s'y rapportant.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications, le Conseil Municipal,

• **PREND** acte de la répartition du droit commun ;

• **DÉCIDE** le reversement du solde positif sous la forme d'une subvention pour un montant de 7 806 €

• **AUTORISE** la modification budgétaire nécessaire ;

• **CHARGE** le Maire d'établir le mandat ;

■ TRAVAUX ÉGLISE

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le Service Technique Intercommunal de l'AGPL a poursuivi sa mission d'assistance technique et administrative concernant les travaux de réparation à l'église et dans ce cadre il a établi le dossier de déclaration préalable.

M. le MAIRE demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal à l'unanimité :

• **APPROUVE** le dossier de Déclaration Préalable concernant les travaux de l'église

• **AUTORISE** le Maire à déposer ce dossier.

Mme BERLAN, signale qu'un dossier, via la Fondation du Patrimoine, va être monté afin d'essayer d'obtenir des subventions pour ce projet.

■ CONVENTION TRAVAUX VOIRIE

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune réalise de façon ponctuelle et récurrente des travaux de voirie.

A cette fin, il propose de confier au Service Voirie et Réseaux Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale la réalisation d'une mission d'assistance technique et administrative.

Le Maire précise que ceci suppose la conclusion d'une convention à bon de commande avec l'Agence Publique de Gestion Locale, dont il soumet le projet à l'assemblée, lui demandant de l'autoriser à la signer. Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

Considérant que la Commune n'a pas de service susceptible de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du Service Voirie et Réseaux Intercommunal en temps partagé avec les autres collectivités adhérentes à ce service,

• **DÉCIDE** de faire appel au Service Voirie et Réseaux Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale pour qu'il apporte une assistance technique et administrative à la commune pour la réalisation des travaux de voirie conformément aux termes du projet de convention de mise à disposition ci-annexé.

• **AUTORISE** le Maire à signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

Enquête Publique

M. le Maire informe le conseil municipal, qu'une Enquête publique va avoir lieu du 19 octobre 2015 au 23 novembre 2015 sur la Commune de Carresse-Cassaber. Celle-ci concerne la demande d'ouverture d'un site d'extraction à ciel ouvert de graves alluvionnaires.

Notre commune étant considérée comme limitrophe à ce projet. (Rayon de 3 kilomètres). 250 000 Tonnes de roche seraient extraites, et occasionneraient une rotation de 60 à 80 camions par jours, sur une durée d'exploitation de 17 ans.

Cette circulation, n'affecterait pas nos dessertes communales.

Un « Avis » ou une « Délibération sera demandée au conseil municipal à la prochaine réunion.

Boulangerie

M. le MAIRE informe que le mois de septembre a été réglé.

Révision emprunt boulangerie

M. le Maire et Mr Lafitte indique qu'ils ont rencontré le Crédit Agricole afin d'étudier la possibilité de réviser le taux. Une pénalité de 24000€ serait activée si la commune souhaitait le modifier : clause inscrite lors de la signature du contrat.

Ravalement de façade à l'école du Boscq :

Mr le Maire indique que deux devis ont été demandés pour ce travail. Le premier s'élève à 6763.44 €/HT, et le second à 8136.00 €/HT.

Après y avoir regardé de plus près (surface, qualité de peinture...), c'est le second devis, entreprise Lansalot, qui a été retenu par le conseil municipal à l'unanimité.

Falaise

L'entreprise, GTS a été retenue pour un montant de 82000 € HT de travaux.

Pont en limite de Sordes l'Abbaye

Mr le Maire signale qu'un pont, s'est effondré suite aux différentes inondations des derniers mois. Un devis a été demandé. 14739€ seraient nécessaires pour le remettre en état. La commission voirie est chargée de prendre contact avec la commune de Sordes, afin de déterminer, à quel niveau de participation elle pourrait participer.

Route Lavignotte

5470 € sont nécessaires pour améliorer cette voirie.

Le conseil municipal décide la mise en route des travaux pour la semaine 42.

EPFL, terrain Bourdales

Achat du terrain est acté. Débuts des discussions sur le prix entre les différents partis.

CAUE

M. le maire présente les trois hypothèses concernant l'aménagement du bourg proposées en commission CAUE.

- Réhabilitation de l'ancienne mairie,
- Extension de l'école sur site
- Création d'une nouvelle mairie.

Considérant les avantages et inconvénients de chacune des hypothèses, le conseil municipal décide, à la majorité (3 contres, 2 abstentions, 10 pour) que des diagnostics sur le bâtiment et un avant-projet soient réalisés avant de prendre une décision définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 23h00.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le 03 Novembre, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, POMMIS, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

Excusée : BERLAN Simone

Pouvoir : BERLAN Simone à LAGOURGUE Karine

Secrétaire : Mathieu Boisselier

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 06 OCTOBRE 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ TARIFS SALLES COMMUNALES

M. le Maire expose au conseil municipal l'obligation de prendre une délibération fixant le prix d'occupation des différentes salles communales.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- **DÉCIDE** à l'unanimité de fixer à :
 - 350 € pour les camots et 600 € pour les personnes extérieures à la commune l'occupation de la salle et du foyer pour un week-end.
 - 150 € pour les camots et 300 € pour les personnes extérieures à la commune l'occupation d'une journée de la salle ou du foyer
 - 80 € pour les camots souhaitant ne faire qu'une soirée.

■ CCAS TRANSFERT DE L'EXCÉDENT - DM

Mr le Maire rappelle que le budget CCAS a été dissous avec un excédent de 22 605,74 €.

Pour pouvoir l'intégrer sur le budget communal, il convient de prendre une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DÉCIDE** de transférer les 22 605,74 € sur l'article 002 « Excédent de fonctionnement »

■ AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE CARRESSE-CASSABER

M. le Maire informe le conseil municipal, qu'une Enquête publique a lieu depuis 19 octobre 2015 jusqu'au 23 novembre 2015 sur la Commune de Carresse-Cassaber. Celle-ci concerne la demande d'ouverture d'un site d'extraction à ciel ouvert de graves alluvionnaires. Notre commune étant considérée comme limitrophe à ce projet. (Rayon de 3 kilomètres). 250 000 Tonnes de roche seraient extraites, et occasionneraient une rotation de 60 à 80 camions par jours, sur une durée d'exploitation de 17 ans. Cette circulation, n'affecterait pas nos dessertes communales.

Après en avoir débattu le conseil municipal

- **DÉCIDE** à l'unanimité de ne pas s'opposer à l'ouverture de cette carrière.

■ AVIS PROJET SDCI (SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL)

Dans le cadre de la réorganisation du département, nous allons voir la disparition des petites intercommunalités. Un projet de regroupement des 158 communes basques est à l'étude. Le mode de fonctionnement de cette nouvelle entité ainsi que les compétences ne sont pas encore complètement définies. Cette intercommunalité devrait être gérée par une cinquantaine de personnes dont le mode d'élection est encore à l'étude.

Après en avoir largement débattu, le conseil municipal

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'émettre un avis favorable pour la création de cette nouvelle entité.

■ TAXE D'AMÉNAGEMENT

M. le Maire expose la situation du lotissement Pouyanné. Aujourd'hui les terrains ne peuvent pas être raccordés aux réseaux publics (eau, électricité et assainissement) sans extension donc aucun document d'urbanisme peut être délivré par la DDTM, bien qu'étant en zone constructible sur la carte communale.

Seule la communauté des communes à la compétence de faire réaliser les travaux sur le domaine public.

Après en avoir largement débattu, le conseil municipal,

- **DÉCIDE** à 2 contres et une abstention de donner un avis favorable à la réalisation des travaux et de porter la taxe d'aménagement à 18 % pour ce secteur uniquement afin de financer les différents coûts de ces aménagements.

Il est rappelé que cette décision sera soumise au vote de la communauté de communes qui seule a le dernier mot pour la réalisation effective des travaux.

■ AVIS PROJET PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Notre commune n'est pour l'instant dotée que d'une simple carte communale. A partir de 2017 devant le changement des compétences celle-ci sera incompatible avec le SCOT. Si nous voulons garder un pouvoir de décision sur l'aménagement de notre commune, deux solutions s'offrent à nous :

1. réaliser nous même un PLU (plan local d'urbanisme)
 2. Participer à un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Un PLU coûte environ 40.000 € et une durée d'environ 4 ans pour sa réalisation. Un PLUI compte tenu de la mutualisation des coûts et des aides possibles reviendrait autour de 20.000 € avec une durée plus courte de réalisation.

Après en avoir débattu le conseil municipal,

- **DÉCIDE** à un contre et 2 abstentions d'adhérer au projet de PLUI.

■ CONTRATS TERRITORIAUX

Le plan territorial pour notre communauté de commune signé il y a quelques années prévoyait un montant d'investissement de 800.000 € et une subvention globale de 336.000 € pour notre commune. Une négociation avait fait porter ce montant de subventions à 396.000 €. Devant l'explosion des demandes et la baisse des dotations, le conseil départemental est revenu sur ses engagements.

Que les projets soient ou non engagés ne change rien à sa position qui affecte l'ensemble des collectivités du département.

Le conseil départemental se réfère au montant initial du contrat territorial signé et nous demande un effort de environ 10 % sur la subvention pour les travaux dans le cadre de ce contrat pour Came est donc de 310 458,68€.

Concernant l'enquête publique sur la ZAC, il y a eu un avis favorable en soulignant l'implantation d'un projet concurrent de 35hectares dans un très proche périmètre.

QUESTIONS DIVERSES

Machine à glaçon

La machine à glaçon de la commune est tombée en panne. Plusieurs solutions sont donc évoquées de la réparation à l'achat d'une nouvelle machine

Après en avoir débattu le conseil municipal :

- **DÉCIDE** à l'unanimité de procéder à la réparation de la machine pour un montant de 579,04 € TTC

Téléthon

La mairie participera comme tous les ans à l'organisation du téléthon sur notre commune par contre il est demandé comme à l'ensemble des associations subventionnées de bien vouloir pour 2016 déposer un dossier en début d'année.

Arrêt de bus

Un arrêt de bus à lieu dans le hangar en face de la maison Gandérats, donc chez un privé. Celui-ci ne permet plus aux enfants de s'abriter en attendant le bus. Le conseil va donc étudier la faisabilité de mettre dans le secteur un abri de bus pour les enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 23h07.

■ Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE 1^{ère} PÉRIODE 2016

Les jeunes nés en janvier, février et mars 2000 doivent venir se faire recenser à la mairie.

Travaux Cantine

Durant les travaux de la cantine, le parking attenant à la mairie sera indisponible, car réservé aux transports scolaires. Merci de votre compréhension.

■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE

Sortie au théâtre

Le 4 décembre, les enfants de maternelles se sont rendus au théâtre des chimères à Biarritz, assister à un spectacle de théâtre musical et dansé intitulé « Enchantés » de la troupe Le fil rouge théâtre. Sur une toile déroulée sur le sol, deux artistes ont dansé, chanté et dessiné à grands coups de peinture guidés par leur corps pour le plus grand bonheur des plus petits.



Exposition de tableaux inspirés d'artistes renommés

En début d'année les Moyennes Sections s'étaient joints aux Grandes Sections / CP pour découvrir une exposition de grands peintres à Biarritz. Les enfants des deux classes ont ensuite eu aussi essayé de s'inspirer des différentes techniques rencontrées lors de la visite. Leurs créations inspirées des œuvres d'Andy Warhol, Jean Dubuffet, Charles Le Corbusier (entres autres...) sont exposées dans les couloirs des GS/CP et sur les vitres des maternelles.

Intervention de Bilta Garbi

Depuis quelques semaines une ambassadrice de Bita Garbi vient nous sensibiliser au tri des déchets.

Nous avons vu que beaucoup d'entre eux peuvent être recyclés, cela évite donc la pollution, et aussicela permet de donner vie à d'autres objets.

Avec les bouteilles en plastique on peut par exemple fabriquer des polaires, avec les canettes de soda on peut construire des vélos etc...

Mardi 15 décembre nous avons fabriqué du papier recyclé avec de vieux journaux. Cette activité a été passionnante. En Janvier nous irons à Bayonne visiter l'usine de recyclage.



Les CM

Spectacle de Noël

Il y avait foule vendredi 11 décembre à la salle des fêtes pour assister au traditionnel spectacle de Noël. Tour à tour les 4 classes se succédaient sur la scène pour interpréter de magnifiques chansons, certaines accompagnés de parents d'élèves à la guitare. Les grands ajoutaient à la représentation quelques petites saynètes toutes aussi comiques les unes que les autres. Bien entendu le Père Noël a fait une petite halte à Came avec une hotte remplie de friandises.

La soirée se terminait dans la bonne humeur par un grand buffet mis en place par les parents d'élèves.

Félicitations à tous nos petits chanteurs et acteurs, ce fut une belle réussite. Les CM



Les grands ajoutaient à la représentation quelques petites saynètes toutes aussi comiques les unes que les autres. Bien entendu le Père Noël a fait une petite halte à Came avec une hotte remplie de friandises.



On est allé à Anglet voir le spectacle de musique Pierre et le loup

Comme instruments, nous avons vu un piano, une guitare et une contrebasse qui représentaient Pierre, une flûte qui représentait l'oiseau, la batterie les chasseurs, des saxophones pour le canard et le grand-père, des trompettes pour les chasseurs, les trombones pour le loup, et un triangle et un guiro. Trois ou quatre musiciens avaient des masques de loup pour représenter leur rôle, et il y avait un conteur devant les musiciens qui racontait le conte et qui présentait les musiciens, les instruments et leurs rôles. A certains moments, les musiciens se levaient pour qu'on sache quels instruments jouaient.

Il y avait des ingénieurs du son et de la lumière.

A la fin, les musiciens sont revenus sur la scène et ont fait le tour de la salle pour saluer. C'était super !



KIN BALL à l'école

Ce n'est pas du rugby, ce n'est pas du foot, encore moins du ping pong, mais quel est ce sport si mystérieux ? Il se joue avec un ballon de 1,22 m de diamètre, 3 équipes sont confrontées en même temps : c'est le Kin Ball, un sport venu du Canada.

Discipline favorisant l'esprit d'équipe et la coopération les élèves de Cm se sont bien investis le mardi matin sous les conseils avisés de Pascal.

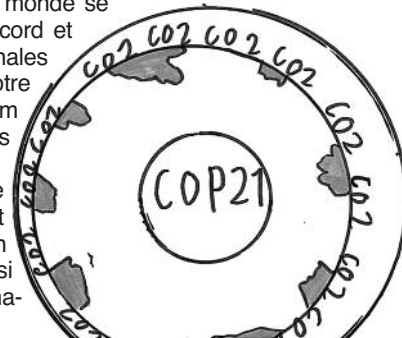


Des mots d'enfants pour les générations futures

La COP21 est une grande conférence durant laquelle tous les présidents du monde se réunissent pour se mettre d'accord et pour fixer des règles internationales pour que la température de notre planète n'augmente au maximum que de 2 degrés dans les 100 prochaines années.

Cette année, elle est organisée à Paris par la France. Il faut pour cela diminuer l'émission des gaz à effet de serre et ainsi limiter le réchauffement climatique.

A cette occasion, en classe, nous avons écrit et envoyé des messages au Président de la République François Hollande pour l'inciter à donner son maximum pour convaincre les autres présidents.



Texte écrit par les élèves.

■ LOTO BINGO

du Samedi 16 Janvier 2016

L'APE de l'Ecole Publique organise un LOTO BINGO le samedi 16 Janvier 2016 à 20H30 à la Salle des Fêtes, avec de nombreux lots à gagner : bons d'achats d'une valeur de 100€ et 300 €, canards gras, chevreuils, ventrèches, tablette tactile, robot pétrin, filet garni, drone,...

Dès 19h, dans la salle chauffée pour l'occasion, nous proposerons sandwichs chauds, crêpes et merveilles. Nous tiendrons également une buvette.

Nous vous y attendons nombreux !
Bonne chance à tous !



Salle des Fêtes Chauffée

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER : 100€ et 300€ EN CHEQUES CADEAUX REPAS GASTRONOMIQUES - DRONE - TABLETTE TACTILE TIREUSE À BIÈRE - ROBOT PETRIN - CANARDS GRAS CHEVREUILS - VENTRÈCHES - LONGES - FILET GARNI ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS.

QUINES - DOUBLES QUINES - CARTONS PLEINS - BINGO

15 PARTIES (est une partie entière)
Un carton offert aux gagnants situés à droite et à gauche du carton plein
Les quines et doubles quines seront dotées de nombreux autres lots surprises
BUVETTE • SANDWICHS • CRÊPES MERVEILLES DES 13 NEURONS
1 CARTON : 3 € - 5 CARTONS : 8 € - PLANCHE DE 6 : 10 € - PLANCHE DE 12 : 20 € - BINGO : 2 €

ÉCOLE NOTRE-DAME

Quelques travaux à l'école

Depuis la rentrée de septembre, nos enfants ont pu apprécier d'avoir des sanitaires neufs. Ceux-ci ont été aménagés sous le préau de l'école.

Semaine du goût

Après avoir travaillé sur les êtres vivants et particulièrement l'étude du saumon le cycle 3, a reçu la visite d'un technicien de rivière, qui nous a fait découvrir les deux passes à poissons sur la Nive et la Nivelle et expliqué son intervention en faveur de la protection et du suivi du saumon.

Il a semble t'il suscité dans le groupe quelques vocations !

Afin d'en savoir davantage localement les petits et grands ont visité la Maison Barthouil à Peyrehorade.



Fascinés par l'histoire de cette passion pour la pêche du saumon sur le gave, ils ont écouté très attentivement les différentes étapes de préparation du poisson, de la scarification au fumoir, pour terminer par le déguster, et là bon nombre d'amateurs.....

De retour à l'école, chaque niveau a préparé un plat à base de saumon, verrines pour les plus petits, cake au saumon et au thon, pour le cycle 3, un bon moment de convivialité et de partage.

Les élèves de Maternelle découvrent le poney

Les beaux jours (et le dévouement de quelques bénévoles!) ont permis de faire découvrir le poney aux plus petits.

Chacun a pu caresser, brosser, monter sans aucune crainte et avec grand bonheur les poneys convoyés gentiment par Nathalie, du Centre Mountagnès



Cop 21 : Non au réchauffement climatique !

A l'occasion de la Conférence des Parties (COP 21) qui vient de se terminer à Paris, les élèves de cycle 3 ont travaillé sur le réchauffement climatique via plusieurs ateliers. Ils réagissent à leur tour devant un enjeu essentiel pour leur avenir.

« Nous sommes déterminés à lutter contre le réchauffement climatique : ne pas dépasser 2° C d'ici 2100, ça nous concerne aussi, photo à l'appui !

Nous souhaitons que des solutions soient trouvées, l'avenir de la planète, nous le voulons heureux ! »



Noël à l'école

Comme chaque année, nous avons fêté Noël dans la joie et... avec gourmandise !

Petits et grands ont préparé comptines, chants et pièce de théâtre, et ont participé au Marché de Noël organisé par la Boulangerie : une fresque y était exposée et les bricolages et confiseries, préparés en classe mais aussi par les parents bénévoles ont été plébiscités.

Tous avaient également préparé, avec l'abbé Etchenique, une célébration qui s'est déroulée le Jeudi 17 décembre, en présence de nombreux parents et grandparents. Un moment fort dans la vie de l'école !



Le sapin en Maternelle

Kin - ball

Les CM1-CM2 ont joué au Kin ball (nouveau sport collectif canadien). C'est un sport de coopération où plusieurs équipes s'affrontent en se lançant un énorme ballon (1m10 d'envergure).

Si l'équipe bleue doit attraper le ballon et qu'il touche le sol, alors les autres équipes remportent 1 point. C'est un sport complet, où la communication est primordiale...

Très amusant pour tous les joueurs



■ Le samedi 30 Janvier à partir de 10h, Matinée « Portes Ouvertes » à l'école

Les enseignantes accueilleront les familles qui souhaitent découvrir l'école, son fonctionnement, son projet éducatif. Pendant le temps de visite des parents, des ateliers récréatifs seront proposés aux plus jeunes : lecture de contes, bricolages, arts plastiques, autour d'une galette préparée par les élèves.

Nous vous attendons, venez nombreux !



■ CALENDRIERS

Pour ceux que cela intéressent...Les calendriers de l'école est en vente à la boulangerie.

■ LOTO

Vous avez encore été nombreux à avoir répondu présent lors de notre loto organisé en novembre dernier. Le bénéfice de cette manifestation permettra de financer une partie des frais et sorties scolaires de nos enfants. Merci à nos fidèles joueurs !

■ MARCHÉ DE NOËL

Ah les marchés de Noël ! ils habillent nos rues et quartiers d'un peu de chaleur et de couleurs qui annoncent la fin de l'année. C'est en ce premier dimanche de décembre, que l'Ecole Notre Dame a eu plaisir à vous présenter un stand authentique, sous le signe de l'artisanat : objets de décoration, chocolats, et objets divers...confectionnés par les parents et nos enfants.

■ Lou Couralin y était pour vous...



De nouveaux abris bus



Les travaux de la falaise



La réunion publique

DATES À RETENIR

9 Janvier / 12h00 Vœux du maire

16 Janvier Loto / École Publique

30 Janvier Projection le berceau / Commission Culturelle

30 Janvier Journée "Portes Ouvertes à l'école Notre-Dame

6 Février Carnaval / École publique

14 Février Essor basque

LOUS HARDITS

MUSIQUE- SKETCHS-DANSES-CHANTS

Comme chaque année les préparatifs du spectacle débiteront dès le début d'année. Le programme est prêt, les répétitions peuvent commencer. Les musiciens, acteurs, enfants, ados, jeunes, moins jeunes qui souhaitent participer au show sont les bienvenus. La distribution des rôles se fera en fonction des désirs et affinités de chacun. Nous vous invitons à nous rejoindre avec des copains ou copines pour passer de très bons moments autour des musiciens de la Batterie Fanfare.

Inscriptions jusqu'au 31 janvier 2016 auprès :

Aurélié HOUEYE :

06 79 54 30 77

aurelie.houeye@hotmail.com

Jean Marc LARD :

06 07 21 08 46

André GESTAS : 06 12 53 55 23

andregestas@wanadoo.fr



■ Faisons connaissance avec...

Lucca Michel

Le Samedi 30 Janvier prochain à 20H30, la commission culturelle a choisi de vous présenter le film « le berceau » réalisé par Lucca MICHEL dans le cadre de son diplôme de l'École Supérieure d'Art des Pyrénées Atlantiques. Ce film d'une durée de 40 minutes est un regard comparatif entre les jeunes de sa génération rencontrés à Came et ceux de la banlieue parisienne. En attendant la projection de son film où nous vous espérons nombreux, faisons connaissance avec Lucca.



L.C. Lucca, présentes toi aux Camots qui ne te connaissent pas.

L.M. Je m'appelle Lucca MICHEL, j'ai 24 ans, j'habite la maison GAUCHET située juste en face du port de Came. J'étais à l'école primaire à Came, avant de poursuivre mes études au collège à Paris, et au lycée à Montreuil, en région parisienne. Je suis revenu à Pau à l'École Supérieure d'Art afin d'y pratiquer la photographie et la vidéo.

L.C. D'où vient cette passion de la vidéo ?

L.M. Je suis passionné de vidéo mais également de photo. Cela vient de mon père qui lui-même est photographe d'art. J'ai réalisé mes premières vidéos à l'école primaire à Came. C'est un moyen d'expression qui permet tout d'abord un échange avec les modèles, un rapport humain. Le cadrage et le montage de séquences permettent de donner du rythme à tout cela.

L.C. Parle-nous de ton film « le berceau »

L.M. Ce film se situe entre le documentaire et la fiction avec un travail de mise en scène. Il est le portrait de différents personnages de ma génération, de 15 à 30 ans. Ces jeunes sont issus de deux endroits totalement différents : Came et Paris. J'ai voulu montrer la vie de ces personnes que j'ai côtoyées. Ce quotidien représente au travers d'eux ce que j'ai pu vivre comme différences ou similitudes entre Came et Paris. Je dirai que c'est un regard d'une génération au travers de quelqu'un qui a le même âge.

L.C. Y a-t-il plus de différences ou de similitudes ?

L.M. Il y a un ravin évident dans le mode de vie. Nous vivons beaucoup plus « confinés » à Came, qu'à Paris où on est tous les jours aux contacts de millions de gens de cultures différentes. Cependant, nous sommes de la même génération et nous avons grandi avec la même actualité. J'ai essayé d'ailleurs de créer des liens dans mon film en insérant par exemple des chasseurs à Came ou des pêcheurs dans la Seine.

L.C. Quels sont tes autres centres d'intérêts ?

L.M. J'aime beaucoup le surf. D'ailleurs je souhaiterais travailler comme réalisateur ou photographe pour des projets artistiques ou événementiels dans le monde du surf. C'est un sport local, ça rapproche de la nature et en ce moment, on en a bien besoin. J'aime le sport en général mais également sortir avec mes copains Camots.

« LE BERCEAU » - SAMEDI 30 JANVIER - 20H30
SALLE GEORGES BOURDALES

Lou Couralin
Lo Couralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site www.mairie-came.fr. Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr. Lou Couralin N°45 sortira début mars. Il couvrira les mois de mars et avril. Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **lundi 15 Février**.